

**SESSION 2006**

**BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

**ASSISTANT DE DIRECTION**

**ETUDE DE CAS**

**Durée : 4 heures**

**Coefficient : 4**

**Calculatrice électronique autorisée.  
Tout autre matériel et document de référence sont interdits.**

**Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il soit complet.  
Le sujet comporte 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14.  
(sans compter la page de garde)**

**Code sujet : ANEC**

# BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

## ASSISTANT DE DIRECTION

### ETUDE DE CAS

SESSION 2006

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

*Matériel autorisé : calculatrice électronique conformément à la circulaire n° 99-186 du 16/11/99*

*Tout autre matériel est interdit.*

*Toute documentation est interdite.*

#### RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

- Le sujet se compose de trois dossiers indépendants. Ils peuvent être traités dans un ordre quelconque mais une étude de cas constitue un ensemble dont il faut bien s'imprégner.
- Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.
- L'évaluation prendra en compte la qualité des productions.

#### DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDATS

Le sujet compte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14

Page de garde .....	p 1
Présentation du sujet .....	p 2
Dossier 1 : .....	p 3
Dossier 2 : .....	p 3
Dossier 3 : .....	p 4

Annexes :

Annexe 1 – Organisation associative et professionnelle.....	p 5
Annexe 2 –« Appel pour la participation aux Assises Sociales ».....	p 6
Annexe 3 – Compte-rendu du premier comité de pilotage.....	p 7
Annexe 3 bis - Début de la liste de contrôle du suivi du projet.....	p 9
Annexe 4 – Proposition tarifaire d'ALPESPACES.....	p 10
Annexe 5 – Données sur le logement dans quelques communes de la Métro .....	p 12
Annexe 6 – Impact de l'article 55 de la loi SRU .....	p 12
Annexe 7 – Calendrier 2006.....	p 13

**Annexe à rendre :**

Annexe A – Modèle Conceptuel de Données .....	p 14
---	------

#### Barème

Dossier 1 : 40 points

Dossier 2 : 20 points

Dossier 3 : 20 points



L'association « Un toit pour tous » est une association loi 1901 créée il y a 10 ans pour faire face aux difficultés de logement dans l'agglomération grenobloise. Elle a une double vocation :

- être un observatoire de la situation du logement en Isère;
- proposer des solutions d'hébergement.

Ainsi elle coordonne des structures spécifiques :

- Un observatoire associatif du logement dont l'objet est la connaissance du «mal logement» et la production d'éléments pour le débat local au travers de rapports annuels et de cahiers thématiques ;
- Trois résidences sociales collectives assurant un habitat spécifique pour les jeunes et les migrants : Moulin de l'Oisans, Résidence Vercors et Résidence Belledonne ;
- Une agence immobilière à vocation sociale permettant une gestion locative d'une centaine de logements.

Les orientations de l'association sont définies par le Conseil d'Administration composé de bénévoles et mises en œuvre par une trentaine de salariés répartis en 6 secteurs d'actions (**annexe 1**).

Cette année, l'association «Un toit pour tous» est à l'initiative de l'organisation d'une manifestation «Assises Sociales du Logement en Isère» qui se déroulera le samedi 9 décembre 2006.

L'objectif de ces assises est d'alerter l'opinion publique sur la crise actuelle du logement et de mobiliser tous les acteurs concernés (collectivités locales, offices HLM, structures associatives...) pour rechercher des actions pertinentes et novatrices.

Vous êtes A. Recher, responsable du secteur Communication et assistant(e) du Directeur Général P. Courtaut. En tant que membre du comité de pilotage des assises, vous avez en charge les dossiers suivants :

- **organisation et recherche de partenaires**
- **gestion des inscriptions**
- **préparation d'une table ronde**

## **DOSSIER 1 : ORGANISATION ET RECHERCHE DE PARTENAIRES**

La première réunion du comité de pilotage s'est tenue le jeudi 4 mai afin de répartir les responsabilités entre les différents membres et faire le point sur les démarches à entreprendre (**annexe 3**). Le début d'une liste de contrôle du suivi du projet a été élaboré (**annexe 3 bis**).

À cette occasion, vous avez présenté la proposition tarifaire obtenue à la suite de votre visite du palais des congrès ALPESPACES (**annexe 4**).

Vous êtes chargé(e) de l'envoi de l'«Appel pour l'organisation des Assises» (**annexe 2**) à vos partenaires potentiels pour qu'ils s'associent à votre projet : participation à une table ronde, rédaction du livre blanc, tenue d'un stand... les possibilités d'action sont multiples, un bulletin d'inscription permettant aux partenaires d'indiquer le(s) type(s) de leur(s) contribution(s) possible(s) pour ces assises sera joint.

### **TRAVAIL À FAIRE**

- 1.1 - Terminez la liste de contrôle du suivi du projet, dont le début vous est donné en annexe 3 bis, en vous aidant du calendrier en annexe 7.
- 1.2 - Rédigez la lettre d'accompagnement de l' «Appel pour la participation aux Assises Sociales du Logement en Isère».
- 1.3 - Préparez le bulletin d'inscription qui sera joint à ce courrier.

## **DOSSIER 2 : GESTION DES INSCRIPTIONS**

Vos partenaires ont, dans l'ensemble, répondu favorablement à votre appel.

Le Conseil d'Administration du 8 juin a donc entériné la décision de location d'ALPESPACES.

Au vu des réponses obtenues, 19 stands, correspondant à 25 modules de 3 m<sup>2</sup> équipés chacun d'un kit mobilier, seront installés dans l'espace de réception.

Les salles Obiou et Taillefer accueilleront chacune deux tables rondes. L'amphithéâtre Chamrousse permettra de présenter les résultats du livre blanc (location d'un vidéo projecteur : devis de 413.88 € HT pour l'après-midi).

L'installation des stands est prévue le vendredi 8 décembre de 17 heures à 19 heures (démontage le soir des Assises sociales de 19 à 20 heures). L'accueil et le vestiaire seront assurés par les bénévoles de l'association.

Parallèlement, vous souhaitez utiliser un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles afin de gérer l'ensemble de l'organisation des Assises du logement. Il existe actuellement une première ébauche de Modèle Conceptuel de Données (annexe A) réalisée

dans le but d'enregistrer les différents règlements opérés par les organismes partenaires : paiements des stands, soutiens financiers.

Il serait souhaitable que la future base de données enregistre les données permettant de gérer les inscriptions.

Vous disposez des **annexes 2, 3 et 4**.

### **TRAVAIL À FAIRE**

2.1 - Présentez dans un tableau le calcul du montant dû à ALPESPACES pour la manifestation «Assises sociales du logement» avec ses différents composants puis déterminez le montant du premier acompte.

2.2 - Complétez le Modèle Conceptuel de Données (entité(s), association(s) et cardinalités), figurant en annexe A à rendre avec la copie.

## **DOSSIER 3 : PRÉPARATION D'UNE TABLE RONDE**

Votre responsable est animateur de la table ronde « L'accès au logement : un parcours du combattant ».

Il souhaite, à cette occasion, démontrer que l'augmentation des prix des loyers dans le secteur privé accélère la demande de logements sociaux alors que leur nombre reste insuffisant.

L'évolution des loyers de 2000 à 2005 sur l'agglomération grenobloise ainsi qu'un descriptif de quelques communes appartenant à la Métro (communauté de communes de l'agglomération grenobloise regroupant 26 communes soit 398 567 habitants) figurent **en annexe 5**.

Votre responsable vous a également transmis un rappel du dispositif de la loi SRU (**annexe 6**).

### **TRAVAIL À FAIRE**

3.1 - Calculez, à l'aide d'une méthode de votre choix, le prix moyen prévisionnel de location du m<sup>2</sup> pour 2007.

3.2 - Concevez un tableau récapitulatif permettant de :

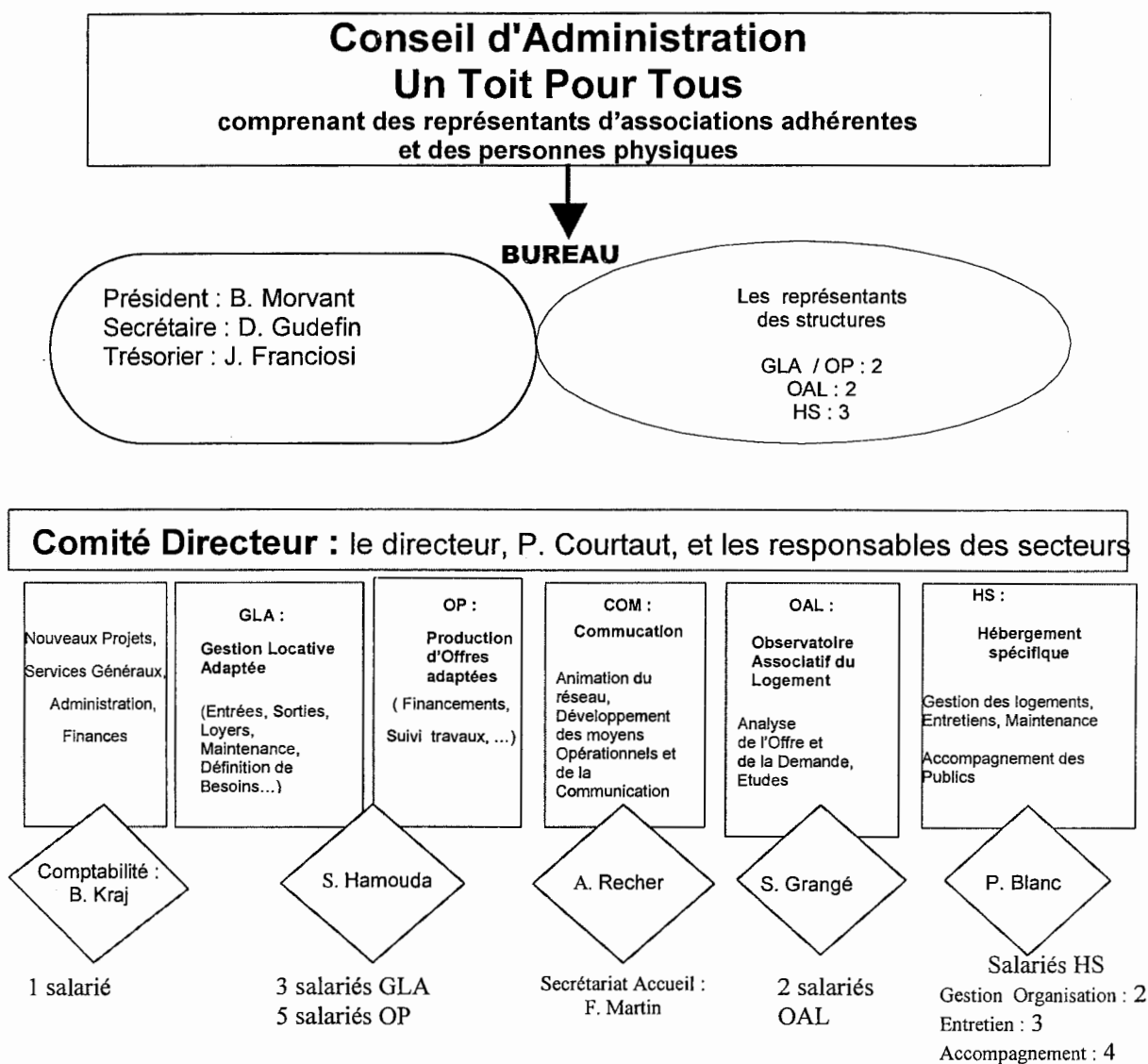
- présenter la situation de chaque commune par rapport aux obligations de la loi SRU avec, le cas échéant, les objectifs à atteindre en nombre de logements sociaux.

- déterminer la proportion de logements sociaux de l'ensemble des communes étudiées, ainsi que le taux moyen d'occupation des résidences principales.

(arrondir, le cas échéant, vos résultats au centième).

3.3 - Commentez les résultats obtenus.

# ANNEXE 1 : L'organisation associative et professionnelle



**Appui des bénévoles sur chaque mission de l'association**

## ANNEXE 2 :

### Appel pour la participation aux Assises Sociales du Logement en Isère samedi 9 décembre 2006

Les personnes accueillies en structure d'hébergement ou en foyers éprouvent plus de difficultés à accéder à un logement alors qu'elles en ont la capacité.

La demande de logement social progresse mais la construction est en baisse.

Les loyers progressent beaucoup plus rapidement que les revenus.

#### **Tous les ingrédients d'une grave crise du logement sont rassemblés dans l'agglomération grenobloise comme dans le département de l'Isère.**

Face à l'attentisme général il est nécessaire de faire choc, de provoquer une meilleure prise de conscience collective et engager une action ambitieuse de mobilisation qui fasse de la question du logement un enjeu fort dans l'agglomération grenobloise comme dans le département de l'Isère.

C'est pourquoi, "Un Toit pour tous" association engagée dans l'action quotidienne en faveur du logement des personnes les plus fragiles, lance cet APPEL pour des "Assises Sociales du Logement en Isère".

L'Appel s'adresse à tous : représentants des collectivités publiques, institutions, opérateurs et professionnels de l'immobilier comme simples citoyens

L'Appel vise à rassembler toutes les énergies face à une crise qui touche de très nombreuses personnes (des défavorisés aux salariés à revenus modestes), qui concerne toute la chaîne du logement (de l'hébergement au logement social et à l'accès à la propriété) et tous les territoires du département de l'Isère.

#### **Partenaires et acteurs du logement se rassemblent pour :**

- ◆ alerter l'opinion publique pour tenter de **lever ses réticences** à l'égard du logement social
- ◆ agir avec tous les acteurs du logement pour qu'ils **amplifient leurs actions**
- ◆ élaborer le **LIVRE BLANC** du Logement en Isère

Défini comme un recueil de pièces à caractère officiel le livre blanc peut prendre des formes variées. La démarche du livre blanc vise dans tous les cas à produire un document de référence largement diffusé. Rédigé sur la base de nombreuses contributions, il offre une vision concrète de la question abordée et permet de mieux en appréhender les enjeux.

#### **Devenez partenaires**

- ✓ Acteur d'une table ronde  
Vous souhaitez participer à une ou plusieurs des tables rondes proposées ? Alors prenez contact avec nous, inscrivez-vous, afin de bâtir ensemble cette participation.
- ✓ Partenaire " Livre Blanc "  
Vous devenez membre d'un groupe de travail chargé d'élaborer les contributions constitutives du Livre Blanc.
- ✓ **Exposant aux Assises**  
Vous souhaitez contribuer à la mise en valeur de "solutions" pratiquées par votre organisation en participant aux expositions qui se dérouleront lors des assises dans le Hall d'ALPESPACE (stand à réserver lors de votre inscription).
- ✓ **soutien**  
Vous pouvez aussi soutenir l'organisation des assises par une contribution financière ou bénévolate.  
**Vous pouvez vous associer à ces actions, ou en proposer d'autres qui seront intégrées dans le programme, dans tous les cas prenez contact avec :**



#### **UN TOIT POUR TOUS**

21 rue Christophe Turc 38100 GRENOBLE  
Tél. 04 76 09 26 56 - Fax 04 76 09 13 07  
[www.untoitpourtous.org](http://www.untoitpourtous.org)

## ANNEXE 3 : Compte-rendu du premier comité de pilotage

### Assises Sociales pour le Logement

Comité de pilotage du jeudi 4 mai 2006

Présents : Ph. Boutier, P. Courtaut, J. Franciosi, F. Maillot, A.C. Lombart, B. Morvant,  
L. Mauve, A. Recher, E. Thierry

Excusé : D. Gudefin

#### Rappel sur le projet :

Journée « Assises Sociales pour le Logement en Isère » le 9 décembre 2006

- Stands-expositions : modules de 3, 6 ou 9 m<sup>2</sup> au choix du partenaire avec une participation forfaitaire de 100 € (demandée au partenaire) par module de 3 m<sup>2</sup>.
- Déroulement de la journée :
  - Matin 9 à 12 H : 4 tables rondes : « Ouvrir le logement aux jeunes »  
« Exclus du logement, pourquoi ? »  
« L'accès au logement : un parcours du combattant »  
« De nouvelles initiatives pour plus de solidarité »
  - Midi 12 à 14 H : valoriser les initiatives à présenter ou à lancer.
  - Après-midi 14 à 17 H : restitution au travers du livre blanc avec vidéo projecteur et synthèse générale avec des responsables nationaux.
  - 17 à 19 H : buffet apéritif (offert par la municipalité)

#### Point sur l'avancée du projet :

L'« Appel pour l'organisation des Assises Sociales du Logement en Isère » destiné aux partenaires est disponible. Imprimé en 750 exemplaires, il constitue l'outil de référence pour diffuser l'information.

Visite du Palais des Congrès ALPESPACES le 3 avril, proposition budgétaire reçue le 27/04. Il a été convenu de rassembler les différentes initiatives autour de 3 thèmes : L'organisation, Le Livre Blanc, Les échanges & débats.

Le comité de pilotage se réunira le premier jeudi de chaque mois (à l'exception des mois de juillet et d'août) mais également le dernier jeudi de juin pour un point avant les vacances d'été. Comité de pilotage final le jeudi 30 novembre 2006.

#### L'organisation

*Responsable : A Recher*

*Ce thème regroupe tous les problèmes de communication et d'organisation ainsi que le suivi du groupe de pilotage*

- Début mai, compter 3 jours pour l'envoi de l'appel (750 envois, destinataires : associations, organismes HLM, institutions, collectivités locales) avec la lettre d'accompagnement et le bulletin d'inscription à joindre.

Attention, prévoir une date butoir d'inscription et 10 jours pour le dépouillement des bulletins réponses, sans oublier de contrôler les règlements joints, afin de faire le point lors du troisième comité de pilotage. Définition du nombre et de l'emplacement définitif des stands le 12 octobre. Confirmation par lettre auprès de chaque organisme avec horaires d'installation / démontage et modalités pratiques, mi novembre.

## **ANNEXE 3 (suite)**

- Décision de réservation du Palais des Congrès pour le 09/12 prévue à l'ordre du jour du CA du 08/06. La salle est grande (réception 100 m<sup>2</sup> et amphi de 500 places l'après midi) il faudra mobiliser pour ne pas avoir l'air ridicule. Réservation d'ALPESPACES et paiement de l'acompte : dernier délai le 30/06. Le paiement du solde doit être effectué au plus tard le 27 octobre.
- Budget prévisionnel à établir très tôt par exemple le lundi 22 mai pour envoi des demandes de subvention sur cette même semaine. Budget intermédiaire des dépenses effectuées fin octobre pour une présentation au 6<sup>ème</sup> comité de pilotage le jeudi 2 novembre.
- Lancement de la manifestation lors d'une conférence de presse le 9 novembre : faire un tour d'horizon, donner des informations à la presse. Dossier de presse à envoyer aux médias sélectionnés 3 semaines avant la conférence de presse (faire partir en parallèle les affiches, tracts destinés aux municipalités).
- Préparation de l'affiche et d'un tract (format A5) donnant le programme définitif du 09/12. Pas de fiche d'inscription mais un carton d'invitation à diffuser largement. Les maquettes des trois documents réalisées en interne en respectant une même charte graphique.
- Envoi des invitations aux personnalités le 6 novembre. Création des badges pour les participants aux tables rondes 1 semaine plus tard.
- Réalisation d'une campagne d'affichage par les bénévoles en novembre et début décembre. Demande d'autorisation à faire aux communes mi-septembre.
- Demande d'accord pour impression des documents de communication (affiches, tracts, carton d'invitation) lors du comité de pilotage d'octobre, le jeudi 5, puis commande à l'imprimeur (délai de livraison d'une dizaine de jours).

### **Le Livre Blanc**

*Responsable : L. Mauve*

*Ce thème regroupe tous les activités d'enquête et d'élaboration du Livre Blanc.*

- Enquête jeunes, grand public
- Travail sur le contenu du Livre Blanc,
- Groupes de travail avec les participants du Livre Blanc.

### **Les Échanges & Débats**

*Responsable : F. Maillot*

*Ce thème regroupe les initiatives publiques.*

- Conférences : voir pour un partenariat avec Sciences Politiques, après la rentrée scolaire, mi-octobre
- Expositions : prendre contact avec les bibliothèques, point lors du prochain comité.

### **Prochaine réunion du comité de pilotage:**

**le jeudi 01 juin de 12 h à 14 h salle de conférence Christoph Turc**

## ANNEXE 3 bis : Début de liste de contrôle du suivi du projet

Délais (au + tard)	ACTIONS, ACTIVITÉS	Dates prévues	Dates réelles
	Envoi lettres avec bulletin d'inscription et appel	3 j début mai	
	Réalisation du budget prévisionnel	22 mai	
	Envoi demandes de subvention	semaine du 22 mai	
	2 <sup>ème</sup> comité de pilotage	Jeudi 1 <sup>er</sup> juin	
	Contact organisme de sécurité	Début ou courant juin	
	Conseil d'Administration : accord réservation ALPESPACES	8 juin	
	Dépouillement bulletins d'inscription + contrôle règlements	À partir du 18 juin	
	3 <sup>ème</sup> comité de pilotage : Point sur les partenaires volontaires	Jeudi 29 juin	
	Réservation ALPESPACES et paiement de l'acompte	30 juin	

## ANNEXE 4: Proposition tarifaire d'ALPESPACES

À l'attention de l'association «Un toit pour tous»

Période d'occupation : le 9 décembre 2006

Désignation	Quantité	PU HT en €	Montant HT en €
<b>LOCATION DE SALLES</b>			
Salle « OBIOU »	1 jour	316,20	316,20
Salle « TAILLEFER »	1 jour	316,20	316,20
Amphithéâtre « CHAMROUSSE »	½ journée	1 224,00	1 224,00
Espace Réception	1 jour	714,00	714,00
<b>PRESTATIONS ANNEXES</b>			
Hôtesse Accueil / Vestiaires	À définir	25,16	
Stand clef en mains (1e m <sup>2</sup> )	À définir	23,58	
Kit mobilier (1 par module)	À définir	80,00	
Matériel vidéo <i>À préciser selon vos spécifications</i>	Sur devis		
		TOTAL HT	
		TVA 19,6 %	
		TOTAL TTC	
<b>PERSONNEL DE PERMANENCE OBLIGATOIRE **</b>		Tarif horaire	
Agent de Sécurité Incendie	À définir	15,10	
Chef d'Equipe Incendie	À définir	18,66	
Permanence électrique	À définir	30,40	
Permanence sonorisation ( <i>Amphithéâtre</i> )	À définir	30,49	
		TOTAL	
		NET À PAYER	
<p>Les tarifs appliqués sont valables pour l'année en cours et sont susceptibles d'être modifiés pour toute manifestation ultérieure. Toute prestation supplémentaire ou dépassement d'horaire fera l'objet d'une facturation complémentaire.</p>			

\*\* L'organisateur de la manifestation a pour obligation d'assurer la sécurité des espaces mis à sa disposition dès son entrée sur le site.

Pendant la période d'exploitation, prestation obligatoire sur la base d'un effectif minimum :

- 1 Chef d'Equipe Incendie et 2 Agents de Sécurité Incendie
- 1 Electricien de permanence.

Pendant les périodes de montage / démontage (la veille et le soir des Assises sociales) : prévoir la présence d'un Agent de Sécurité Incendie et d'un Electricien.

## **ANNEXE 4 (Suite)**

### **MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

30 % du montant total TTC, à régler au plus tard le 30 juin 2006  
70 % du montant total TTC, à régler au plus tard le 27 octobre 2006.

### **DOSSIER SÉCURITÉ**

Dans le cadre d'une exposition et conformément aux nouvelles réglementations en vigueur, l'organisateur est tenu de prendre en charge l'élaboration du dossier de sécurité et le suivi de sa manifestation.

Attention :

Ce dossier doit impérativement être finalisé au plus tard 2 mois avant l'ouverture de la manifestation.  
Aussi, nous vous proposons de contacter Monsieur Philippe Bourgeois (coordonnées ci-dessous).

B.D. Conseils  
43 bis rue des eaux claires  
38100 GRENOBLE  
Tél. : 04.76.96.42.66

### **CONDITIONS D'ANNULATION**

La facturation étant faite sur la base des prestations réservées, le client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après :

Les annulations de toute ou partie de la réservation initiale, doivent être adressées par écrit à ALPESPACES.

- En cas de notification d'annulation à réception de la convention, ALPESPACES conservera l'acompte versé au titre d'indemnité.
- En cas de notification d'annulation reçue 60 jours avant la date de la manifestation le client devra régler la totalité du montant de la prestation figurant sur le devis accepté.
- En cas d'annulation partielle, la règle du prorata temporis sera appliquée aux conditions d'annulation ci-dessus.

*La copie de votre attestation d'assurance devra nous parvenir 15 jours avant la manifestation.*

**Grenoble, le 27 avril 2006**  
Pour ALPESPACES  
Monsieur Desfonds - Directeur Général

## ANNEXE 5 : Données sur le logement dans quelques communes de la Métro

### Évolution des loyers dans la Métro\* (en €)

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Prix moyen/m2	6,49	6,59	6,75	7,06	7,34	7,53

### Situation de quelques communes de la Métro\*

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE RESIDENCES PRINCIPALES	NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
Echirolles	33 169	13 641	5 462
Eybens	9 546	2 953	526
Grenoble	156 203	79 552	15 083
Poisat	2 116	798	105
Sassenage	10 413	3 679	241
Saint Martin d'Hères	35 927	13 827	5 557

Source : Programme Local de l'Habitat Décembre 2005

\*Métro : communauté des 26 communes de l'agglomération grenobloise

## ANNEXE 6 : Impact de l'article 55 de la loi SRU (13 décembre 2000)

### Rappel du dispositif

Les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France), situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, et dans lesquelles les logements locatifs sociaux représentent moins de 20 % du nombre de résidences principales, doivent prendre des dispositions pour faciliter la réalisation de ces logements en vue d'atteindre, à long terme, cet objectif de 20 %.

Les communes déficitaires sont contraintes de se fixer un objectif de production pour trois ans équivalent à 15 % des logements manquants.

Certaines exemptions sont prévues (baisse démographique, inconstructibilité liée au bruit ou à des zones à risques).

Sont considérés comme logements locatifs sociaux, l'ensemble des logements conventionnés (y compris, donc, une partie du parc privé), la totalité du parc HLM construit avant la réforme du financement du logement de 1977 (le conventionnement a été instauré en 1976), ainsi que le patrimoine de certaines sociétés non HLM mais dont la vocation était de produire et gérer du logement social (sociétés issues des activités minières, sociétés immobilières des DOM). Les places de logements foyers conventionnés et de CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) sont prises également en compte (3 places = 1 logement).

Le dénombrement de ces logements fait l'objet d'une procédure contradictoire annuelle entre le préfet et les communes concernées. Les bailleurs personnes morales visés par la loi ont pour la première fois au 1er juillet 2001 produit un inventaire des logements sociaux dont ils sont propriétaires ou gestionnaires.

# ANNEXE 7 : Calendrier 2006

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D JOUR de l'AN	1 M Ella	1 M Cendres	1 S Hugues	1 L Fête du TRAVAIL	1 J Justin
2 L Basile	12 J Présentation	2 J Charles le B.	2 D Sandrine	2 M Boris	2 V Blandine
3 M Geneviève	3 V Blaise	3 V Guénoles	3 L Richard	143 M Phil., Jacq.	3 S Kévin
4 M Odilon	4 S Véronique	4 S Casimir	4 M Isidore	4 J Sylvain	4 D PENTECOTE
5 J Edouard	5 D Agathe	5 D Oliv.	5 M Irène	5 V Judith	5 L Igor 23
6 V Epiphanie	6 L Gaston	6 L Colette	106 J Marcellin	6 S Prudence	6 M Norbert
7 S Raymond	7 M Eugénie	7 M Félicité	7 V J.-B. de la S.	7 D Grégoire	7 M Gilbert
8 D Julien	8 M Jacqueline	8 M Jean de Dieu	8 S Julie	8 L VICTOIRE 45	8 J Médard
9 L Alix	29 J Appoline	9 J Françoise	9 D Rameaux	9 M Pacôme	9 V Diane
10 M Guillaume	10 V Arnaud	10 V Vivien	10 L Fulbert	1510 M Solange	10 S Landry
11 M Paulin	11 S N.-D. Lourdes	11 S Rosine	11 M Stanislas	11 J Estelle	11 D Barnabe
12 J Tatiana	12 D PAIX	12 D Justine	12 M Jules	12 V Jean-d'Arc	12 L Guy 24
13 V Yvette	13 L Béatrice	7 13 L Rodrigue	11 13 J Ida	13 S Rolande	13 M Antoine de P.
14 S Nina	14 M Valentin	14 M Mathilde	14 V Vendredi Saint	14 D Matinas	14 M Elisée
15 D René	15 M Claude	15 M Louise	15 S Pateme	15 L Denise	20 15 J Germaine
16 L Marcel	3 16 J Julienne	16 J Bénédicte	16 D PAQUES	16 M Honoré	16 V J.-Fr. Régis
17 M Roseline	17 V Alexis	17 V Patrice	17 L DE PAQUES	17 M Pascal	17 S Hervé
18 M Prisca	18 S Bernadette	18 S Cyrille	18 M Parfait	18 J Eric	18 D DES PAGES
19 J Marius	19 D Sabon	19 D Joseph	19 M Emma	19 V Yves	19 L Romuald 25
20 V Sébastien	20 L Almée	8 20 L PRINTEMPS	12 20 J Odette	20 S Bernardin	20 M Silvère
21 S Agnès	21 M P. Damien	21 M Clémence	21 V Anselme	21 D Constantin	21 M ETE
22 D Vincent	22 M Isabelle	22 M Léa	22 S Alexandre	22 L Emile	21 22 J Alban
23 L Barnard	4 23 J Lazare	23 J Victorien	23 D Georges	23 M Didier	23 V Audrey
24 M Fr. de Sales	24 V Modeste	24 V Cath. de Suè.	24 L Fidèle	17 24 M Donatien	24 S Jean-Bapt.
25 M Conv. S. Paul	25 S Roméo	25 S Annonciation	25 M Marc	25 D ASCENSION	25 D Prosper
26 J Paul	26 D Nestor	26 D Lénora	26 M Alida	26 V Bérenger	26 L Antheleme 26
27 V Angèle	27 L Honorine	9 27 L Habib	13 27 J Zita	27 S Augustin	27 M Fernand
28 S Th. d'Aquin	28 M Mardi-Gras	28 M Gontran	28 V Jour du Souv.	28 D DES MERES	28 M Irénée
29 D Glida		29 M Gwladys	29 S Cath. de Si.	29 L Aymar	22 29 J Pierre, Paul
30 L Marine	5	30 J Amédée	30 D Robert	30 M Ferdinand	30 V Martial
31 M Marcelle		31 V Benjamin		31 M Visitation	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 S Thierry	1 M Alphonse	1 V Gilles	1 D Marie de l'E.	1 M TOUSSAINT	1 V Florence
2 D Mathieu	2 M Julien-Eym.	2 S Ingrid	2 L Léger	40 2 J Défont	2 S Viviane
3 L Thomas	27 3 J Lydie	3 D Edouard	3 M Gérard	3 V Hubert	3 D Advent
4 M Florent	4 V J.-M. Vianney	4 L Rosalie	36 4 M Fr. d'Assise	4 S Charles	4 L Barbara 49
5 M Antoine	5 S Abel	5 M Raïssa	5 J Fleur	5 M Jean	5 M Gérald
6 J Mariette	6 D Transfiguration	6 M Bertrand	6 V Bruno	6 L Bertille	45 6 M Nicolas
7 V Raoul	7 L Gaétan	32 7 J Reine	7 S Serge	7 M Carine	7 J Ambroise
8 S Thibault	8 M Dominique	8 V Nativité N.-D.	8 D Noël	8 M Geoffroy	8 V Im. Concept.
9 D Amandine	9 M Amour	9 S Alain	9 L Denis	41 9 J Théodore	9 S Pierre Fourier
10 L Ulrich	28 10 J Laurent	10 M Jean	10 M Ghislain	10 V Léon	10 M Romane
11 M Benoît	11 V Claire	11 L Adelphe	37 11 M Firmin	11 S ARMISTICE	11 L Daniel 50
12 M Olivier	12 S Clarisse	12 M Apollinaire	12 J Wilfried	12 D Martin	12 M Jean. Fr.-Ch.
13 J Henri, Joël	13 D Hippolyte	13 M Aimé	13 V Gérard	13 L Brice	46 13 M Lucie
14 V PÉTE-NAT	14 L Evrard	33 14 J La Ste Croix	14 S Juste	14 M Sidoine	14 J Odile
15 S Donald	15 M ASSOMPTION	15 V Roland	15 D Théodora	15 M Albert	15 V Ninon
16 D N-D M. Carmel	16 M Armel	16 S Edith	16 L Edwige	42 16 J Marguerite	16 S Alice
17 L Charlotte	29 17 J Hyacinthe	17 D Renaud	17 M Baudoin	17 V Elisabeth	17 D Gabriel
18 M Frédéric	18 V Hélène	18 L Nadège	38 18 M Luc	18 S Aude	18 L Gatien 51
19 M Arsène	19 S Jean-Eudes	19 M Emilie	19 J René	19 D André	19 M Urbain
20 J Marina	20 D Bernard	20 M Davy	20 V Adeline	20 L Edmond	47 20 M Abraham
21 V Victor	21 L Christophe	34 21 J Matthieu	21 S Céline	21 M Prés. Marie	21 J Pierre C.
22 S Marie-Mad.	22 M Fabrice	22 V Maurice	22 D Rogée	22 M Cécile	22 V HIVER
23 D Bridite	23 M Rose de L.	23 S AUTOMNE	23 L Jean de C.	43 23 J Clément	23 S Armand
24 L Christine	30 24 J Barthélemy	24 S Made	24 M Florentin	24 V Flora	24 D Adèle
25 M Jacques	25 V. Louis	25 L Hermann	39 25 M Crépin	25 S Cath. L.	25 D ANGLIS
26 M Anne, Joach.	26 S Natacha	26 M Côme, Dam.	26 J Dimitri	26 D Charles Rg	26 M Etienne
27 J Nathalie	27 D Manique	27 M Vinc. de P.	27 V Emeline	27 L Séverin	48 27 M Jean
28 V Samson	28 L Augustin	35 28 J Venceslas	28 S Simon, Jude	28 M Jacq. de la M.	28 J Innocents
29 S Marthe	29 M Sabine	29 V Michel	29 D Narcisse	29 M Saturnin	29 V David
30 D Juliette	30 M Fiacre	30 S Jérôme	30 L Bienvenue	44 30 J André	30 S Roger
31 L Ignace de L.	31 31 J Aristide		31 M Quentin		31 D Sylvestre

**ANNEXE A: Modèle Conceptuel de Données**

**À RENDRE AVEC LA COPIE**

**BASE DE DONNÉES « ASSISES DU LOGEMENT »  
Modèle Conceptuel de Données**

